



QUELQUES REPÈRES

1^{ER} MARS 2017

Mise en application de la loi de modernisation de notre système de santé.

- Encourage le sport sur ordonnance.
- Donne un cadre à la prise en charge de personnes en ALD en posant les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant.
- En fonction du niveau de limitation de l'usager, oriente la prescription vers les professionnels adéquats.
- Absence de remboursement mais existence de systèmes de soutiens financiers.

24 FÉVRIER 2022

Le sport sous ordonnance est élargie aux maladies chroniques, aux personnes présentant des facteurs de risques (diabète, hypertension, obésité...) et aux personnes en perte d'autonomie (critères à définir prochainement).

- La prescription du médecin traitant, étendue aux médecins spécialistes.
- La possibilité pour les kinésithérapeutes de renouveler une prescription.
- Les Maisons Sport Santé sont reconnues dans le code de la santé publique.



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ VERS UNE REPRISE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Mesure « phare » de la stratégie nationale sport santé 2019-2024, le programme « Maisons Sport Santé » a comme objectif **d'amener le plus grand nombre de personnes à intégrer la pratique d'une activité physique et sportive à son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée pour améliorer l'état de santé de la population.**

Le département du Jura est doté de **4 structures reconnues depuis janvier 2022**, qui partagent cet objectif commun : **favoriser l'accès à tous, d'une pratique d'activité physique.**

L'activité physique est aujourd'hui reconnue comme thérapie non médicamenteuse, lorsque l'on en propose le bon dosage. Participer à sa promotion, c'est proposer un moyen de lutter dans un premier temps contre les méfaits de la sédentarité, mais aussi **offrir une solution pouvant apporter un bien-être, un mieux-être de notre population.**

Car, comme tous les territoires, la sédentarité touche aussi les habitants du Jura, dont particulièrement les enfants, les femmes et les habitants des territoires ruraux.

Certificat médical de non contre indication apparente à la pratique des Activités Physiques Adaptées (A.P.A.)

Je soussigné(e) _____, certifie que l'état de santé de

Mlle Mme M

Nom _____ **Prénom** _____ **né(e) le** ____ / ____ / ____

Observé(e) ce jour, est compatible avec la pratique d'Activités Physiques et ou Sportives Adaptées. En l'absence de signe clinique apparent contre-indiquant, je l'autorise en conséquence à pratiquer les activités suivantes :

Activité physique progressive et régulière Activités souhaitées : _____

En évitant (Précautions particulières : appareil locomoteur, cardiovasculaire, respiratoire, neurosensoriel, vision, audition, équilibre.

Contre-indications. Activités déconseillées) :

Sur les personnages ci-contre, indiquez où se situent les douleurs ou fragilités

Incluant :

Informations complémentaires : ALD Maladie chronique CSS

Je souhaite avec l'accord du patient avoir des retours sur son accompagnement individualisé

Contact personnel : Mail : _____ Téléphone : _____

Fait à : _____ Date : ____ / ____ / ____ Signature et cachet



QUELQUES REPÈRES

1^{ER} MARS 2017

Mise en application de la loi de modernisation de notre système de santé.

- Encourage le sport sur ordonnance.
- Donne un cadre à la prise en charge de personnes en ALD en posant les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant.
- En fonction du niveau de limitation de l'usager, oriente la prescription vers les professionnels adéquats.
- Absence de remboursement mais existence de systèmes de soutiens financiers.

24 FÉVRIER 2022

Le sport sous ordonnance est élargi aux maladies chroniques, aux personnes présentant des facteurs de risques (diabète, hypertension, obésité...) et aux personnes en perte d'autonomie (critères à définir prochainement).

- La prescription du médecin traitant, étendue aux médecins spécialistes.
- La possibilité pour les kinésithérapeutes de renouveler une prescription.
- Les Maisons Sport Santé sont reconnues dans le code de la santé publique.



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ VERS UNE REPRISE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

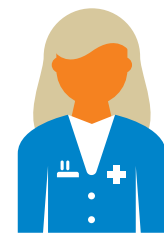
Mesure « phare » de la stratégie nationale sport santé 2019-2024, le programme « Maisons Sport Santé » a comme objectif **d'amener le plus grand nombre de personnes à intégrer la pratique d'une activité physique et sportive à son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée pour améliorer l'état de santé de la population.**

Le département du Jura est doté de **4 structures reconnues depuis janvier 2022**, qui partagent cet objectif commun : **favoriser l'accès à tous, d'une pratique d'activité physique.**

L'activité physique est aujourd'hui reconnue comme thérapie non médicamenteuse, lorsque l'on en propose le bon dosage. Participer à sa promotion, c'est proposer un moyen de lutter dans un premier temps contre les méfaits de la sédentarité, mais aussi **offrir une solution pouvant apporter un bien-être, un mieux-être de notre population.**

Car, comme tous les territoires, la sédentarité touche aussi les habitants du Jura, dont particulièrement les enfants, les femmes et les habitants des territoires ruraux.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ MÉDECINS



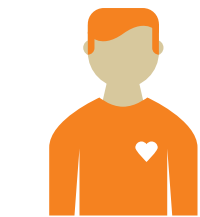
Dépistent la sédentarité

Réalisent un bilan médical

Complètent le certificat médical et le formulaire de prescription

Orientent vers la Maison Sport Santé de proximité

Participent au suivi du patient autour de son changement d'habitude de vie



PATIENTS INACTIFS

- Affections de longue durée
- Maladies chroniques
- Facteurs de risques
- Perte d'autonomie
- Bon état, mais quotidien sédentaire

MAISON SPORT SANTÉ



Accueil et conseil

Réalise un bilan individuel

Orienté vers une pratique adéquate

Propose un lieu de pratique d'activité physique

Peut proposer de la formation

Fait le lien entre les professionnels de santé et ceux du sport

REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

SOMMEIL
Améliore le sommeil.

POIDS
Contribue au maintien d'une masse corporelle stable.

GLYCÉMIE
Améliore le contrôle de la glycémie.

ÉQUILIBRE
Aide à prévenir les chutes chez les personnes âgées.

MUSCULO-SQUELETTIQUE
Renforce les muscles et les os et assouplit les articulations.

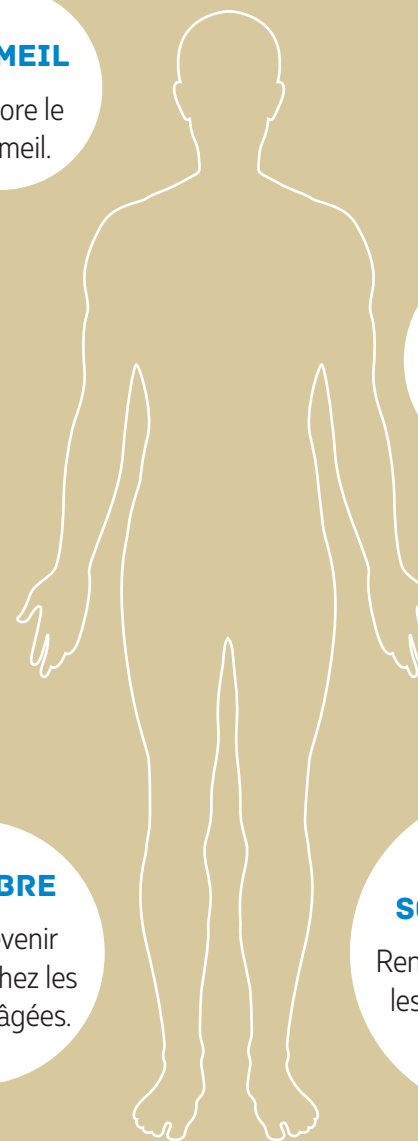
COEUR
Diminution des maladies cardiaques

COGNITION
Aide à l'obtention de meilleurs résultats scolaires chez les jeunes. Améliore l'attention, la concentration et le comportement en classe.

SANTÉ MENTALE
Augmente le niveau d'énergie, aide à mieux gérer le stress, réduit l'anxiété et la dépression, facilite la relaxation.

LES BIENFAITS D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE RÉGULIÈRE

QUELQUES EXEMPLES



MAISON SPORT SANTÉ SOCIALE DU GRAND DOLE

- 📍 rue du Général Béthouard - 39100 DOLE
- 📞 07 82 09 22 73
- ✉ MSSSGD@cdavironjura.fr
- 👤 M. NAVEL Arnaud

MAISON SPORT SANTÉ POLIGNY

- 📍 22 rue du Collège - 39800 POLIGNY
- 📞 06 23 22 26 68
- ✉ contact@sportsante.org
- 🌐 www.sportsante.org
- 👤 M. LECUREUX Arnaud

MAISON SPORT SANTÉ LONS-LE-SAUNIER COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- 📍 86 cours Sully - 39000 LONS-LE-SAUNIER
- 📞 06 40 45 98 86
- ✉ msslons39@gmail.com
- 🌐 www.epgv39.fr
- 👤 M. HENRY Cédric

MAISON SPORT SANTÉ VAL SURAN

- 📍 Maison Médicale - 212 rue Lezay Marnesia - 39320 VAL SURAN
- 📞 06 74 33 43 23
- ✉ hugo.cerda@hotmail.fr
- 🌐 www.cerda-hugo.com
- 👤 M. CERDA Hugo

COORDINATION DES DISPOSITIFS

**AGENCE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ
DIRECTION DU CABINET,
DU PILOTAGE ET DES
TERRITOIRES
ARS BFC • DD39**

- 📍 24 rue des écoles
CS 60348
39015 LONS-LE-SAUNIER

**DIRECTION
DES SERVICES
DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DU JURA**

- 📍 4 rue du Curé Marion
39000 LONS-LE-SAUNIER



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*